



245, rue des Éperviers  
Chicoutimi (Québec) G7G 4Y8  
Téléphone : 418 549-3480  
Télécopieur : 418 541-4202

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
TENUE MERCREDI LE 17 OCTOBRE 2018 À 18 H 30**

**PRÉSENCES :**

Mme Sonia Vallée  
Mme Julie Gagnon  
Mme Caroline Hudon  
Mme Marie-Ève Poitras  
Mme Annick Lefebvre  
Mme Isabelle Girard  
Mme Jessica Desbiens  
Mme Annie Marineau

M. Marc Girard  
M. Éric Lavoie  
M. Jean-Guy Bouchard

**1. PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Mot de bienvenue**

M. Girard souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Il assurera le rôle de président jusqu'à la nomination de ce dernier durant la rencontre étant donné que la présidente sortante ne fait plus partie du conseil d'établissement.

## **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il y a lecture de l'ordre du jour avec les ajouts au point varia : 5.1 Brigadière-passerelle pour piétons 5.2 Projet recherche UQAC 5.3 Rapport d'accident élèves 5.4 Information aux parents en ce qui concerne le Conseil d'établissement 5.5 Intimidation.

Correction de l'ordre du jour : ajout des points 1.11 Mot présidente et 1.12 Mot OPP.

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Mme Annick Lefebvre et est appuyée par Mme Annie Marineau.

## **1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 juin 2018**

M. Girard fait la lecture du procès-verbal. Suivi : en ce qui concerne le code de vie, les affiches ont été présentées aux élèves et l'escouade DIRE est débutée.

Mme Isabelle Girard propose l'acceptation du procès-verbal et est secondée par M. Jean-Guy Bouchard. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **1.4 Présentation des membres du conseil d'établissement :**

M. Girard se présente à titre de directeur de l'école suivi de la présentation des autres membres.

Nouveaux membres pour cette année : M. Éric Lavoie, enseignant, Mme Jessica Desbiens, parent, Mme Annie Marineau, parent et Mme Caroline Hudon, responsable du service de garde pour cette année.

## **1.5 Fonctions et pouvoirs du CE**

Le document explicatif sur les fonctions et pouvoirs avait été remis aux membres pour lecture.

## **1.6 Élection à la présidence**

Tous les membres ont droit de vote excepté la direction. Un nouveau président doit être nommé pour l'année 2018-2019. Le président a un mandat d'une durée d'un an et cette personne doit être un parent. Membre intéressé à la présidence : Marie-Ève Poitras, Annie Marineau. Chacune fait un petit discours de présentation. Un vote secret est effectué. Mme Marie-Ève Poitras est élue présidente du conseil d'établissement de l'école La Carrière pour 2018-2019. Elle désire avoir un vice-président donc un tour de table est effectué et ce sera Mme Annie Marineau.

### **1.7 Projet des « Règles de régie interne du conseil d'établissement »**

M. Girard présente un document sur les règles de régie interne du C.E. et en fait la lecture.

Mme Marie-Ève Poitras propose l'acceptation des règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école La Carrière et est secondée par Mme Caroline Hudon.

### **1.8 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement**

Le budget du conseil d'établissement est de 400\$ pour 2018-2019. Les membres avaient voté l'an dernier afin de prendre ce budget pour l'achat de flûtes des élèves de 1<sup>re</sup> année pour 18-19 qui les suivront jusqu'à la 6<sup>e</sup> année. La flûte leur sera remise avec un mot du conseil d'établissement. Après l'achat de flûtes, il y a un solde résiduel de 97\$ qui sera utilisé en aide à l'achat de sarraus pour les élèves de la maternelle, car cet item ne peut plus être demandé aux parents sur la liste de matériel en début d'année, tout comme les flûtes. Les membres du C.E de cette année vont en ce sens.

### **1.9 Correspondance**

Aucune correspondance.

### **1.10 Mot de la présidente**

Aucun mot.

### **1.11 Mot de l'OPP**

Rencontre des membres le 10 octobre dernier avec la direction. Tout au long de l'année, des thèmes principaux ont été déterminés tels que Noël, Pâques, etc. et différentes personnes sont responsables de l'organisation, aidées des membres. La responsable de l'OPP pour cette année sera Mme Valérie Martel. Durant cette même journée du 10 octobre, les décorations pour Halloween ont été faites. Il y a eu également un besoin de 2 parents lors de la vaccination des élèves de 4<sup>e</sup> année le 16 octobre.

### **1.12 Mot de la responsable du comité de parents**

En ce qui concerne le comité de parents, il y a environ 9 rencontres dans l'année qui se tiennent au début de chaque mois à 19h soit à La Baie ou Chicoutimi en alternance. Mme Annick Lefebvre est la responsable cette année et la personne substitut est Mme Annie Marineau.

Rencontre du 3 octobre : première rencontre de l'année où se sont tenues les élections. Il a été question du portrait et orientations de la CS (que l'on retrouve sur le site Internet de la CS). Ils ont été informés qu'il y a eu prolongation du mandat de la personne qui joue le rôle d'accompagnatrice de la Commission scolaire.

### **1.13 Mot de la responsable du service de garde**

Mme Caroline Hudon remplace Mme Gina Girard pour l'année 18-19 qui est affectée temporairement à un autre poste au centre administratif de la C.S. La semaine des subventions s'est bien passée : 101 réguliers. Équipe motivée avec de belles activités.

Il y aura des sorties de prévues pour les journées pédagogiques. Rappel que des frais peuvent être demandés aux parents si les activités sont à caractère ludique. Si dans un cadre éducatif, culturel, c'est gratuit pour les parents. L'option de demeurer au service de garde est toujours disponible pour le parent qui ne désire pas que son enfant participe.

### **1.14 Parole au public**

Aucun public.

## **2. INFORMATIONS**

### **2.1 Mot de la direction**

Le début de l'année s'est bien déroulé. Il y a eu la participation de l'école à l'activité des Journées de la culture qui était d'apprendre la chanson « Le monde est à nous ». Un vidéo a été fait et celui-ci apparaît sur le site Facebook de la Commission scolaire et de la Journée de la culture.

Les arts sont commencés avec les artistes : art numérique, art dramatique, danse, percussions. La période a lieu chaque jour 2 en avant-midi. Le spectacle de fin d'année sera une comédie musicale « Une balade dans le temps » avec tous les volets artistiques. Tous les enfants de l'école y participeront.

Parascolaire : chaque lundi midi, il y a du violon offert par le Conservatoire de musique de Saguenay et le mardi midi, c'est la chorale avec la supervision de M. Serge Tremblay, spécialiste en arts de l'école, accompagné de Mme Marie Bélanger.

L'école est finaliste pour les Prix Essor 17-18 concernant un projet de l'an dernier. Le 23 novembre, ce sera la présentation des Prix Essor à Québec à laquelle M. Serge Tremblay et M. Marc Girard participeront avec d'autres personnes de la Commission scolaire. Nous saurons à ce moment-là, quelle est la position et le prix gagné par l'école.

## **2.2 Normes et modalités 2018-2019**

Présentation d'un document comprenant l'information sur la planification des évaluations de l'année par étape et par cycle.

## **2.3 Budget de l'école suivi**

M. Girard fait un résumé détaillé du budget de l'école.

## **2.4 ECHO**

Cette année, les parents peuvent recevoir les commentaires positifs et/ou négatifs via Echo. Ils reçoivent un courriel leur mentionnant qu'une information concernant leur enfant doit être lue sur Echo. Parents et enseignants peuvent communiquer de par ce système.

## **3. APPROBATIONS ET DÉCISIONS**

### **3.1 Sorties cultures**

Présentation des spectacles culturels « clés en mains » pour chaque groupe de l'école. Ils assisteront à différents spectacles selon le degré à une date déterminée. Il en coûtera 9\$ par élève, payé par l'école. Le transport peut se faire en STS qui est gratuite cette année en ce qui concerne les sorties culturelles. Les enseignants peuvent choisir le transport par autobus régulier, mais il en coûte un certain montant qui sera déboursé par l'école dans le budget prévu à cet effet.

Il y a également présentation de certaines activités pour le 2<sup>e</sup> cycle (voyage fin d'année au Lac Pouce) et 3<sup>e</sup> cycle (ateliers interactifs et animations scientifiques).

Le conseil d'établissement approuve ces sorties à l'unanimité.

### **3.2 Calendrier des rencontres**

Les dates de rencontres du conseil d'établissement pour l'année sont déterminées.

Il faut tenir compte des rencontres du comité de parents qui se tiennent en début de mois afin que ce ne soit pas la même journée et idéalement, tenir le CE la semaine après.

### **3.3 Financement du projet artistique**

Le cocktail dinatoire pour les gens d'affaires se tiendra le 28 février 2019 à l'auditorium de Charles-Gravel. À leur arrivée, les gens se rassembleront dans la grande salle vers l'entrée principale où il y aura bouchées et breuvages. Par la suite, ils pourront se réunir à l'auditorium pour le spectacle du Quatuor Saguenay sous la présidence de M. Jean-Michel Malouf, directeur artistique et chef de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-St-Jean. La chorale de l'école chantera 5 chansons et sera accompagnée du Quatuor Saguenay (durée maximum de 30 minutes). Cette dernière sera accompagnée de quelques élèves des autres volets artistiques de l'école, soient l'art numérique, danse, percussions et art dramatique.

Un parent de l'école, Mme Audrey Fradette, a un contact au niveau de sa famille, M. Louis Dufour, propriétaire de l'entreprise Les Pro de la Copie qui commanditera l'impression des billets à moindre coût (700 billets dont un billet sera remis à un parent de chaque élève de la chorale (alcool non compris).

Il y aura une rencontre du comité du financement qui avait déjà commencé l'an dernier et dont Mme Annick Lefebvre, Mme Marie-Ève Poitras avec M. Girard font parties. Il faut prendre les décisions sur les modalités de fonctionnement pour la vente de billets, organisation de l'évènement, etc.

## **4. DISCUSSIONS**

Aucune discussion.

## **5. VARIA**

### **5.1 Brigadière-passerelle**

Mme Isabelle Girard mentionne qu'un parent a fait du porte à porte dans le quartier dans le but de faire une demande de brigadière. Il y a déjà eu des demandes en ce sens dans les dernières années auprès de la Ville et qui ont été refusées pour diverses raisons. M. Marc Petterson, conseiller municipal, a été informé de la démarche. Les membres parents du Conseil d'établissement feront une lettre en soutien à cette demande et la feront parvenir à la Commission scolaire pour aider à faire avancer le dossier de la sécurité sur la rue des Épervières.

Une autre demande est faite pour l'ajout d'un feu de circulation entre le boulevard Ste-Geneviève et rue des Épervières.

## **5.2 Projet recherche UQAC**

Mme Poitras veut savoir où en est le projet de recherche avec l'UQAC qui était de prendre les mesures de ce que peut apporter la musique versus l'apprentissage de l'écriture et lecture chez l'enfant. Le projet n'est plus en action à l'école, car il y a eu une baisse d'intérêt à savoir où menait ce projet exactement et l'équipe s'est sentie moins interpellée, pas assez concret.

M. Girard a fait parvenir les nouveautés en ce qui concerne la vocation artistique de l'école à la chercheuse de l'UQAC. Elle nous fera une nouvelle offre. Si le projet de recherche se réalise, même s'il est sur 4 ans avant d'obtenir des données concrètes, il pourrait supporter les demandes en ce qui concerne la campagne de financement pour la vocation artistique.

## **5.3 Rapport d'accident élèves**

Mme Poitras se questionne à savoir si un rapport d'accident doit être complété et remis au parent lorsqu'un enfant se blesse. Les notes de l'incident sont consignées, mais il n'y a pas de rapport officiel envoyé. Il est cependant important d'aviser le parent de l'évènement.

## **5.4 Information aux parents en ce qui concerne le Conseil d'établissement**

Mme Marineau demande à ce que les parents aient accès aux procès-verbaux du Conseil d'établissement, car ce sont des documents publics. Ceux-ci seront placés sur le site Internet de l'école La Carrière et un message courriel sera envoyé aux parents pour les informer.

## **5.5 Intimidation**

Reporté à la prochaine rencontre.

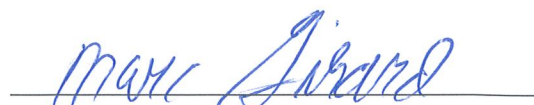
6. **Date de la prochaine rencontre**

Selon le calendrier établi, elle sera le 12 décembre prochain. Il se pourrait cependant qu'il y ait une séance extraordinaire en novembre afin de faire approuver les allocations dédiées à l'école.

7. **Levée de l'assemblée**

Mme Marie-Ève Poitras propose la levée de l'assemblée à 21h20.

  
La présidente du conseil d'établissement

  
La direction de l'école La Carrière